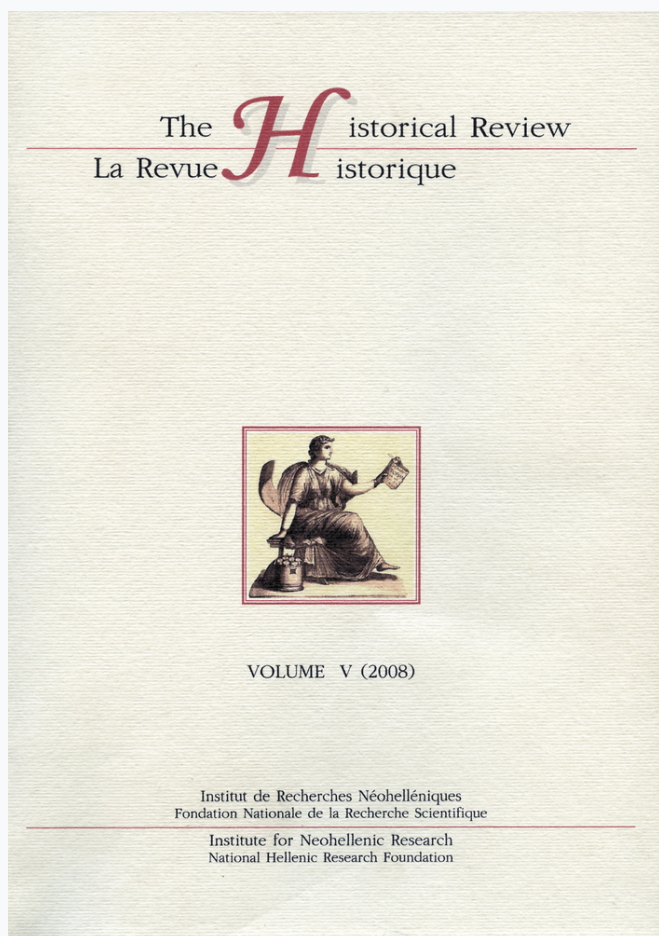


The Historical Review/La Revue Historique

Vol 5 (2008)

Histoires de Frontières



Autour d'un mystère de l'histoire du livre. Les trois versions du premier volume du Voyage pittoresque de Choiseul-Gouffier

Ioannis Koubourlis

doi: [10.12681/hr.221](https://doi.org/10.12681/hr.221)

To cite this article:

Koubourlis, I. (2009). Autour d'un mystère de l'histoire du livre. Les trois versions du premier volume du Voyage pittoresque de Choiseul-Gouffier. *The Historical Review/La Revue Historique*, 5, 67–94. <https://doi.org/10.12681/hr.221>

AUTOUR D'UN MYSTÈRE DE L'HISTOIRE DU LIVRE.
LES TROIS VERSIONS DU PREMIER VOLUME DU *VOYAGE PITTORESQUE*
DE CHOISEUL-GOUFFIER

Ioannis Koubourlis

RÉSUMÉ: Dans cet article, il est question d'un grand mystère de l'histoire du livre, celui de l'existence de trois versions différentes du premier volume du *Voyage pittoresque de la Grèce* (1782) de Choiseul-Gouffier, c'est-à-dire d'un ouvrage majeur pour la floraison des idées philhellènes dans l'Europe des XVIII^e-XIX^e siècles. On sait, grâce à la correspondance de l'auteur, qu'il avait pris la décision de réviser son texte dès 1783, en raison de sa candidature pour le poste d'Ambassadeur de France à Constantinople. Par contre, on n'en sait pas davantage sur le lieu et le temps exacts où il a travaillé les deux nouvelles versions, portant également la date 1782, ni d'ailleurs sur les circonstances de leur édition. Sur la base d'une étude comparative des trois versions du texte, qui met l'accent sur l'argumentation avancée chaque fois par l'auteur, nous formulons ici une série d'hypothèses pour l'interprétation de ce mystère, que nous allons examiner dans leurs détails à partir d'une étude de bibliologie qui suivra le présent article.

Je me propose d'examiner ici un grand mystère de l'histoire du livre, celui de l'existence de trois versions différentes du premier volume du *Voyage pittoresque de la Grèce* de Choiseul-Gouffier,¹ c'est-à-dire d'un texte majeur pour la littérature de voyage du XVIII^e siècle. Dans cet article, il n'est question ni du rapport de l'ouvrage à cette littérature, ni de son apport dans la redécouverte de l'Antiquité classique et l'épanouissement des idées philhellènes dans l'Europe de la fin du XVIII^e et du début du XIX^e siècles, comme c'est le plus souvent le cas dans les études consacrées à l'œuvre de Choiseul-Gouffier.² En revanche, il s'agit de le traiter par rapport au contexte de son édition, pour essayer de discerner et d'interpréter les différences qui existent entre ses trois versions.³

¹ Comte de Choiseul-Gouffier, *Voyage pittoresque de la Grèce*, Vol. I, Paris: s.n., 1782. J'ai pu consulter la première et la deuxième version à la Bibliothèque Gennadius d'Athènes et la troisième à la Bibliothèque Nationale de Grèce, dont le personnel je tiens ici à remercier pour m'avoir aidé à mener ma recherche. J'ai aussi consulté l'exemplaire de la Bibliothèque numérique de l'Institut National d'Histoire de l'Art (Paris), qui est un exemplaire de la deuxième version du texte; voir <http://bibliotheque-numerique.inha.fr>.

² Par rapport à son impact dans la formation de l'historiographie grecque, à partir de la période de la Guerre de l'Indépendance grecque, voir ma monographie sur les influences subies par les historiens nationalistes grecs C. Paparrigopoulos (1815-1891) et S. Zambélios (1815-1881) qui sera publiée prochainement par l'Institut de Recherches Néohelléniques.

³ Cet article sera suivi par une étude plus ample où j'essaierai avec Yannis Kokkonas, historien

Marie-Gabriel-Florent-Auguste, Comte de Choiseul, naquit à Paris en 1752,⁴ descendant d'une illustre maison de nobles qui avait prit son nom d'une ancienne seigneurie de la Haute Marne⁵ et qui était à l'époque une des plus influentes et des plus populaires de France. Son chef d'alors, François-Étienne, Duc de Choiseul (1719-1785), était le personnage le plus important de la cour,

du livre et de l'imprimerie, d'examiner cette même question du point de vue de la bibliologie. Toujours est-il que je dois déjà remercier vivement ce dernier pour son aide et ses conseils qui m'ont permis de m'orienter à l'intérieur d'un champ de recherches qui n'est pas le mien.

⁴ Sur la vie et l'œuvre de Choiseul-Gouffier, voir surtout M. Dacier, "Notice sur la vie et les ouvrages de M. le Comte de Choiseul-Gouffier", dans Comte de Choiseul-Gouffier, *Voyage pittoresque dans l'Empire ottoman, en Grèce, dans la Troade, les îles de l'Archipel et sur les côtes de l'Asie Mineure. Seconde édition, augmentée de notices historiques d'après les voyageurs modernes les plus célèbres, rédigées avec le concours et les observations inédites de M. Hase ... et de M. Miller*, 4 volumes, Paris: Aillaud, 1842, I, pp. i-xviii; M. de Feletz, "Notice sur M. le Comte de Choiseul-Gouffier", dans *ibid.*, Vol. IV, pp. 341-360; L. Pingaud, *Choiseul-Gouffier. La France en Orient sous Louis XVI*, Paris: Picard, 1887; C. Koumariannou, "Το ταξίδι του Choiseul-Gouffier (18^{ου} αιώνας)" [Le voyage de Choiseul-Gouffier (XVIII^e siècle)], dans L. Droulia et autres, *Περιηγήσεις στον ελληνικό χώρο* [Voyages dans l'espace grec], Athènes: OMED, 1968, pp. 27-48; O. Augustinos, *French Odysseys: Greece in French Travel Literature from the Renaissance to the Romantic Era*, Baltimore et Londres: Johns Hopkins University Press, 1994, pp. 157-173; C. Grell, "Les ambiguïtés du philhellénisme. L'ambassade du Comte de Choiseul-Gouffier auprès de la Sublime Porte (1784-1792)", *Dix-huitième Siècle* 27 (1995), pp. 223-235; F. Barbier, "Le voyage pittoresque de la Grèce par le comte de Choiseul-Gouffier", dans *Hellénisme et Hippiocratie dans l'Europe méditerranéenne. Autour de D. Coray, Colloque tenu les 20 et 21 mars 1998 à Montpellier*, Montpellier: Université Paul-Valéry, 2000, pp. 223-264; *id.*, "Le comte de Choiseul comme guide. Voyage pittoresque en Grèce en compagnie d'un noble français du XVIII^e siècle", *Gryphe* 4 (2002), pp. 3-12; J.-P. Grélois, "Choiseul-Gouffier et le Voyage pittoresque", dans *Byzance retrouvée. Érudits et voyageurs français (XVI^e-XVIII^e siècles), Chapelle de la Sorbonne, Paris, 13 août-2 septembre 2001*, Paris: Centre d'Études Byzantines, Néo-helléniques et Sud-est Européennes, EHESS, et Publications de la Sorbonne Byzantina Sorbonensia, 2001, pp. 121-122; O. Boisset, "L'Antiquité retrouvée des Modernes. Le cas du Voyage pittoresque en Grèce du comte de Choiseul-Gouffier", *Bulletin de l'Association Guillaume Budé* (2003), fasc. 1, pp. 130-156; V. Gaggadis-Robin, "Le comte de Choiseul-Gouffier (1752-1817), érudit, ambassadeur et philhellène", dans *Le voyage en Grèce du comte de Choiseul-Gouffier*, publié sous la direction d'O. Cavalier, Avignon: Fondation Calvet et Les éditions A. Barthélemy, 2007, pp. 8-23.

⁵ Voir M. N. Boullet, *Dictionnaire universel d'histoire et de géographie...*, édition revue et continué par A. Chassang, Paris 261878, p. 412, où l'on lit que la maison de Choiseul "a pour chef Raynard III, comte de Langres et sire de Choiseul, qui épousa en 1182 Alix de Dreux, petite-fille de Louis le Gros". Cf. aussi G. Poissonnier, "Les Choiseul, une histoire millénaire", dans *Le voyage en Grèce*, pp. 120-133.

mis à part une courte période de disgrâce (1770-1774),⁶ tandis que sa femme, Louise Honorine Crozat du Châtel (± 1737-1801), tenait “un des plus brillants salons des Lumières”⁷ et entretenait une correspondance avec Voltaire.

Le comte de Choiseul fit ses études au collège d'Harcourt, le plus ancien collège de Paris et celui que préféraient les fils de la plus grande aristocratie française.⁸ Il fut introduit dans l'entourage de Marie-Antoinette,⁹ noyau dur à l'époque de ce que l'on a appelé le “parti autrichien” de la cour française,¹⁰ et épousa en 1771 Marie de Gouffier d'Heylli, dernière héritière d'une autre illustre maison de nobles, dont il ajouta le nom au sien. Élève de l'Abbé Jean-Jacques Barthélemy (1716-1795), grand helléniste et futur auteur du célèbre *Voyage du jeune Anacharsis en Grèce*,¹¹ Choiseul-Gouffier fut initié à l'étude de l'Antiquité grecque et partit en 1776 pour un voyage dans la “terre classique des arts et des lettres”, dont le fruit fut la rédaction du *Voyage pittoresque de la Grèce*.

L'ouvrage, annoncé au printemps de 1778, commença à paraître en cette année, “par livraisons ou cahiers contenant chacun sept à huit feuilles d'estampes”.¹² Le premier volume ne fut achevé qu'en 1783 (bien qu'il porte la date 1782),¹³ accompagné d'une pièce introductive intitulée “Discours préliminaire”, qui était “à la fois [son] complément et [sa] préface”.¹⁴ Entre-temps, Choiseul-Gouffier avait été nommé membre de l'Académie Française et s'était porté candidat pour le poste d'Ambassadeur de France à Constantinople –poste qu'il allait occuper pendant la période 1784-1792.

Son séjour à Constantinople fut plus que tumultueux. Tout d'abord, il devait faire face aux réactions provoquées par son livre: on l'accusa d'avoir une attitude prorusse et d'être un incitateur de troubles à l'intérieur de l'Empire ottoman, son philhellénisme, notamment de son “Discours préliminaire”, étant

⁶ Voir Pingaud, *Choiseul-Gouffier*, pp. 28-30.

⁷ Barbier, “Le voyage pittoresque”, p. 226.

⁸ *Ibid.*, p. 227.

⁹ *Loc. cit.*

¹⁰ Voir Pingaud, *Choiseul-Gouffier*, p. 61. Cf. aussi T. E. Kaiser, “Who's Afraid of Marie-Antoinette? Diplomacy, Austrophobia and the Queen”, *French History* 14/3 (2000), pp. 241-271.

¹¹ Abbé J.-J. Barthélemy, *Voyage du jeune Anacharsis en Grèce, dans le milieu du quatrième siècle avant l'ère vulgaire*, 4 volumes, Paris: De Bure, 1788.

¹² Pingaud, *Choiseul-Gouffier*, p. 42.

¹³ *Ibid.*, p. 43. Cf. pourtant Boisset, “L'Antiquité retrouvée des Modernes”, p. 130, sur les opinions divergentes concernant l'achèvement de la rédaction du texte principal de ce volume.

¹⁴ Pingaud, *Choiseul-Gouffier*, p. 52.

on ne peut plus évident. Choiseul-Gouffier répondit à ces accusations en recourant à une astuce qu'il avait soigneusement préparée avant de quitter la France: non seulement il renonça à ses idées philhellènes, mais il renonça aussi à la version originale de son livre. Or, ayant entre-temps publié une nouvelle version du *Voyage pittoresque*, il la présenta comme la seule qu'il avait écrite et imputa la première aux intrigues de ses ennemis à Constantinople.¹⁵

Après l'éclatement de la Révolution française, le nouveau gouvernement le rappela à Paris afin de lui donner des nouvelles instructions. Peu disposé à rentrer en France, il refusa de se soumettre aux ordres des autorités révolutionnaires. D'ailleurs, il entretenait une correspondance secrète avec la famille royale de France, laquelle, saisie en 1792 par la police française, lui valut un décret d'accusation.¹⁶

Ayant désormais perdu en France ses titres et ses biens, Choiseul-Gouffier se réfugia en 1793 en Russie, où l'Impératrice Catherine II l'accueillit comme "le successeur légitime de Voltaire et de d'Alembert, chargé de recommander sa mémoire à la postérité".¹⁷ En 1795, il partit pour la Galicie où il venait de recevoir en don une terre importante.¹⁸

Choiseul-Gouffier retourna en France en 1802, grâce à l'amnistie accordée aux émigrés français par Napoléon, et alors que la politique extérieure de la France était dirigée par son ami Talleyrand.¹⁹ Plus tard, la Restauration non seulement lui restitua ses titres mais elle lui conféra aussi d'autres dignités considérables. En 1809, il publia le deuxième volume du *Voyage pittoresque* et se mit à préparer le matériel pour un troisième. Il ne parvint pourtant pas à achever son entreprise, car il décéda en 1817. Le matériel qu'il destinait pour le troisième volume fut finalement publié en 1822, grâce aux soins de ses amis et de ses disciples,²⁰ qui ont même rédigé les passages que l'auteur avait laissé inachevés.²¹

¹⁵ *Ibid.*, pp. 75-79.

¹⁶ *Ibid.*, pp. 217-256; de Feletz, "Notice", p. 351.

¹⁷ Pingaud, *Choiseul-Gouffier*, p. 258.

¹⁸ *Ibid.*, p. 264.

¹⁹ *Ibid.*, pp. 31 et 267-274. Cf. aussi H. Ragsdale, "The Origins of Bonaparte's Russian Policy", *Slavic Review* 27/1 (1968), pp. 85-90, ici p. 87.

²⁰ Voir Pingaud, *Choiseul-Gouffier*, pp. 277-289.

²¹ Voici comment l'éditeur de ce volume présentait le travail fait par les disciples de l'auteur: "J'acquis la propriété du *Voyage pittoresque*, c'est-à-dire de tout ce que l'Auteur lui-même avoit déjà publié, et de ce qu'une mort prématurée ne lui avoit pas permis de mettre au jour [...]. Une partie de ces matériaux n'attendoit plus que la main qui devoit les placer, une autre, plus ou moins avancée, exigeoit un plus grand travail. Quoi qu'il en soit, le texte des chapitres inédits est presque en entier de M. de Choiseul lui-même; seulement, à l'aide de quelques morceaux de liaison et de transition, on a raccordé les parties de l'ensemble desquelles il n'avoit pas eu le temps de s'occuper. Deux académiciens, MM. Barbié du Bocage

Le *Voyage pittoresque* de Choiseul-Gouffier fait partie d'un mouvement intellectuel où l'on doit ranger un grand nombre de textes de ce type. Comme le dit Frédéric Barbier, sa publication s'insère "dans un mouvement d'ensemble, qui réunit la redécouverte archéologique d'une Antiquité quelque peu idéalisée, l'intérêt général des Lumières pour le voyage et des perspectives plus immédiatement politiques: celles-ci sont liées tout autant aux développements du commerce en Méditerranée qu'au déclin progressif de l'Empire ottoman et à la lutte des puissances pour conforter leur influence en 'Orient'".²²

Cette lutte des puissances européennes –lutte à la fois commerciale, diplomatique et politico-militaire– est entrée depuis 1763, l'année des traités de Paris et de Hubertsbourg, dans une phase nouvelle: la Guerre de Sept Ans (1756-1763)²³ vient de finir avec le triomphe britannique en Amérique du Nord et la défaite de la coalition franco-autrichienne par la Prusse, qui mettent définitivement fin à l'hégémonie française dans le continent européen qu'avait assurée le règne de Louis XIV (*reg.* 1643-1715).²⁴ Louis XV (*reg.* 1715-1774) et, par la suite, Louis XVI (*reg.* 1774-1792) sont ainsi obligés de reconsidérer leurs priorités et de chercher d'autres points d'appui, et l'Empire ottoman, qui entretenait depuis longtemps des rapports considérables avec la France, surtout sur le plan commercial,²⁵ attire encore plus l'intérêt de leur politique extérieure.²⁶

et Letronne, ont bien voulu se charger de cette tâche délicate, ainsi que de remplir un petit nombre de lacunes soit descriptives, soit géographiques.", "Avertissement du Libraire-Éditeur", dans Choiseul-Gouffier, *Voyage pittoresque de la Grèce*, Vol. II, IIe partie, Paris: Blaise, 1822, pages non-numérotées.

²² Barbier, "Le voyage pittoresque", p. 224. Cf. aussi M. Greenhalgh, "French Military Reconnaissance in the Ottoman Empire during the Eighteenth and Nineteenth Centuries as a Source for Our Knowledge of Ancient Monuments", *The Journal of Military History* 66/2 (2002), pp. 359-388.

²³ Cf. P. L.-R. Higonnet, "The Origins of the Seven Years' War", *The Journal of Modern History* 40/1 (1968), pp. 57-90.

²⁴ Sur le contexte géopolitique de l'époque, cf., à titre indicatif, M. S. Anderson, "Great Britain and the Russo-Turkish War of 1768-74", *The English Historical Review* 69/270 (1954), pp. 39-58; O. T. Murphy, "Charles Gravier de Vergennes: Profile of an Old Regime Diplomat", *Political Science Quarterly* 83/3 (1968), pp. 400-418; F. Fox, "Negotiating with the Russians: Ambassador Segur's Mission to Saint-Petersburg, 1784-1789", *French Historical Studies* 7/1 (1971), pp. 47-71; H. M. Scott, "Great Britain, Poland and the Russian Alliance, 1763-1767", *The Historical Journal* 19/1 (1976), pp. 53-74; J. Black, "Britain's Foreign Alliances in the Eighteenth Century", *Albion: A Quarterly Journal Concerned with British Studies* 20/4 (1988), pp. 573-602.

²⁵ Sur les rapports diplomatiques, commerciaux et culturels entre la France et l'Empire ottoman depuis les premières Capitulations (1535/1536) –rapports complexes et souvent ambivalents–, voir la très bonne Introduction de Pingaud, *Choiseul-Gouffier*, pp. 1-26.

²⁶ Cf. J.-P. Farganel, "Les échelles du Levant dans la tourmente des conflits méditerranéens

Côté Question d'Orient, le *Voyage* de Choiseul-Gouffier, et surtout son célèbre "Discours préliminaire", s'insère dans un autre ensemble de textes –certes, beaucoup moins nombreux– lesquels, après l'éclatement de la seconde guerre russo-turque (1768-1774) et l'expédition d'Orloff dans le Péloponnèse, s'efforcent de justifier l'idée d'une intervention russe dans l'Empire ottoman, qui finirait par libérer les peuples chrétiens opprimés par le joug "barbare" de la Sublime Porte. Il s'agit surtout des peuples grecophones-Orthodoxes qui habitent la "terre classique de la Grèce", les descendants du peuple glorieux des Grecs anciens –"de ce peuple si aimable et si grand, à qui nous devons tout, puisque nous lui devons nos lumières", pour citer les paroles enthousiastes de Condorcet–,²⁷ dont on tend à exalter l'esprit rebelle pendant toute l'époque de leur soumission aux Ottomans. L'auteur le plus renommé qui adhère à cette idée est bien entendu Voltaire: le philosophe français incite Catherine II à délivrer la Grèce de ses oppresseurs, voire à régner à Constantinople à la place des "Barbares musulmans". Or, bien que l'on puisse juger son attitude envers les Grecs modernes comme ambivalente,²⁸ il est certain qu'il aurait aimé voir la terre classique de la Grèce délivrée du "despotisme asiatique" qu'incarnait l'Empire ottoman aux yeux des érudits français de l'époque,²⁹ ne serait-ce qu'au

au XVIII^e siècle. La défense des intérêts français au fil du temps", *Cahiers de la Méditerranée* 70, Crises, conflits et guerres en Méditerranée (Tome 1), 2005, <http://cdlm.revues.org/document854.html>. Sur la politique extérieure de France après la Guerre de Sept Ans, voir, à titre indicatif, R. L. Ketcham, "France and American Politics, 1763-1793", *Political Science Quarterly* 78/2 (1963), pp. 198-223; V. Confer, "French Colonial Ideas before 1789", *French Historical Studies* 3/3 (1964), pp. 338-359; R. E. Abarca, "Classical Diplomacy and Bourbon 'Revanche' Strategy, 1763-1770", *The Review of Politics* 32/3 (1970), pp. 313-337; O. T. Murphy, "Napoleon's International Politics: How Much Did He Owe to the Past?", *The Journal of Military History* 54/2 (1990), pp. 163-172, ici pp. 165-166.

²⁷ "Réponse de M. le Marquis de Condorcet, directeur de l'Académie française, au discours de M. le Comte de Choiseul-Gouffier" (1784), dans Choiseul-Gouffier, *Voyage pittoresque dans l'Empire ottoman*, Vol. IV, pp. 253-264, ici p. 254.

²⁸ Sur ses palinodies, cf. Augustinos, *French Odysseys*, notamment pp. 140-147.

²⁹ Cf. T. E. Kaiser, "The Evil Empire? The Debate on Turkish Despotism in Eighteenth-century French Political Culture", *The Journal of Modern History* 72/1 (2000), pp. 6-34; J.-P. Farganel, "Les sujets du grand seigneur entre liberté et esclavage. La société ottomane vue par les français au Levant à l'époque moderne", *Cahiers de la Méditerranée* 65, L'esclavage en Méditerranée à l'époque moderne, 2002, <http://cdlm.revues.org/document41.html>; I. Apostolou, "L'apparence extérieure de l'Oriental et son rôle dans la formation de l'image de l'autre par les voyageurs français au XVIII^e siècle", *Cahiers de la Méditerranée* 66, L'autre et l'image de soi, 2003, <http://cdlm.revues.org/document93.html>; F. Bilici, "L'Islam en France sous l'Ancien Régime et la Révolution. Attraction et répulsion",

nom des principes de civilisation associées à une idée abstraite et utopique de la Grèce (antique).³⁰

Dans la même catégorie de textes de pétition s'insère aussi la brochure grecque anonyme intitulée *Supplique de la nation des Grecs, adressée à toute l'Europe chrétienne*. D'après Émile Legrand: "Cette supplique rédigée, paraît-il par Eugène Bulgaris [sic] [...], est adressée aux puissances chrétiennes, à l'occasion des négociations de paix qui venaient de s'ouvrir entre la Russie et la Porte ottomane. L'auteur implore en faveur de son pays une intervention efficace qui le mette à l'abri des représailles musulmanes."³¹ Je ne m'arrête pas sur la question concernant l'auteur de la *Supplique*; aujourd'hui, on sait que le texte fut imprimé à Saint-Petersbourg, et on a suffisamment de raisons de croire que son auteur fut vraiment Eugène Voulgaris (1716-1806), une des figures majeures des Lumières grecques. Mais ce qui importe en l'occurrence, et c'est pour cela que je fais une référence particulière à ce texte, c'est que ni Voltaire ni l'auteur de la *Supplique* ne parlent d'une éventuelle fondation d'un État grec indépendant. Or, ceci est bien le cas de Choiseul-Gouffier, que l'on doit ainsi considérer comme le précurseur lointain du mouvement philhellène de la période de la Guerre de l'Indépendance grecque.³² On n'est donc pas surpris de voir Choiseul-Gouffier devenir l'auteur favori de la littérature philhellène des années 1821-1832, comme l'on peut en juger par les références des auteurs qui font partie de ce mouvement.³³

Rives Nord-méditerranéennes, Révolution et minorités religieuses, 2005, <http://rives.revues.org/document406.html>.

³⁰ Comme le pose Boisset, "L'Antiquité retrouvée des Modernes", p. 146: "beaucoup plus qu'une libération [de la Grèce moderne], les Européens espéraient assister à une véritable résurrection de la Grèce antique."

³¹ Voir Ph. I. Iliou, *Προσθήκες στην ελληνική βιβλιογραφία. Α: Τα βιβλιογραφικά κατάλοιπα του Ε. Legrand και του Η. Pernot (1515-1799)* [Additions à la bibliographie hellénique. I: Les papiers bibliographiques d'E. Legrand et d'H. Pernot (1515-1799)], Athènes: Diogénis, 1973, p. 291. Toujours selon Émile Legrand, *ibid.*, p. 291: "Cette rarissime pièce ne porte aucune indication de lieu ni de date, mais elle fut imprimée en 1771, car l'auteur y dit (p. 2) que le joug ottoman pèse depuis 318 ans sur ses compatriotes; or 318 ajouté à 1453 donne 1771."

³² Cf. Boisset, "L'Antiquité retrouvée des Modernes", p. 146.

³³ Il est intéressant de voir comment décrivait le retentissement des idées de Choiseul-Gouffier un auteur de la période de la Guerre de l'Indépendance grecque, qui ne partageait pourtant pas ouvertement l'enthousiasme du mouvement philhellène: "Le premier volume comprend douze chapitres, outre le discours préliminaire, morceau remarquable pour le temps où il fut écrit, et sur-tout par rapport au rang et à la situation de l'auteur. M. de Choiseul-Gouffier, consultant plus son enthousiasme que la politique, osoit y exprimer des

Malgré sa popularité, le premier volume du *Voyage pittoresque* est pourtant associé à un mystère: on sait bien qu'il existe trois versions différentes de ce premier volume, trois différents "tirages", comme le pose J.-C. Brunet.³⁴ La

vœux, alors aussi hardis que magnanimes, pour le rétablissement de la Grèce libre et républicaine; il y appeloit à l'indépendance un peuple qui ne pouvoit encore l'entendre; il y exhortoit, d'une voix énergique, ce peuple généreux à briser ses fers pour en accabler ses oppresseurs; et s'adressant, dans un autre langage, aux princes et aux hommes d'état de l'Europe, il traçoit le plan d'un état libre en Morée, qui eût dès-lors concilié la politique, la religion et l'humanité: on sait de qui ces vœux de M. de Choiseul furent entendus, et comment ils furent accueillis. La voix de leur éloquent défenseur n'arriva point jusqu'à l'oreille des Grecs; mais elle retentit dans les cabinets des princes; et lorsque, quelques années plus tard, M. de Choiseul-Gouffier reparut, comme ambassadeur du roi de France, dans les mêmes lieux où il avoit montré naguère le simple voyageur, un ministre ennemi de sa nation et jaloux de son crédit, ayant fait connoître au divan ces pages imprudentes de l'auteur [...], peut s'en fallut que la ruine de l'ambassadeur ne fût le résultat de cette hardiesse de l'écrivain. Quoi qu'il en soit, le discours préliminaire de M. de Choiseul-Gouffier, où tout l'éclat de son talent se dévoiloit dans l'enthousiasme de ses vœux et dans l'audace de ses espérances, est resté comme un des monumens littéraires de cette époque; et si ces vœux doivent être accomplis quelque jour et ces espérances réalisées, c'est peut-être encore dans les idées de M. de Choiseul-Gouffier [...] que l'on peut trouver les élémens d'un traité entre le maître et les esclaves, entre l'anarchie et la révolte, entre la force et le malheur.", *Compte-rendu pour le troisième tome du Voyage pittoresque*, signé Raoul-Rochette, *Journal des savans* (novembre 1826), pp. 644-658, ici pp. 646-647.

³⁴ J.-C. Brunet, *Manuel du libraire et de l'amateur de livres*, Vol. II, Paris: Brunet et Leblanc, 1810, pp. 660-661: "Il a été fait trois éditions, ou plutôt trois tirages de ce premier volume. Dans [...] le second tirage, le Discours préliminaire a été entièrement refait, et il finit à la 22e ligne de la page 12 [...]; enfin, dans le troisième tirage, le Discours préliminaire, quoiqu'à-peu-près conforme à celui du second tirage, finit à la 34e ligne de la page 12 [...]. Un exemplaire du premier tirage, lorsque toutes les épreuves en sont également belles, vaut 250 à 280 fr.; le 2e tirage, 180 à 220 fr.; et le 3e tirage, 150 à 180 fr. Les pages 3 à 7, 131 et 132, 183 et 184 du texte, ayant été réimprimées avec des légers changemens, il est bon de les avoir doubles." E. Psaupe, *Dictionnaire bibliographique ou nouveau manuel du libraire et de l'amateur de livres*, Vol. I, Paris: Ponthieu, 1824, p. 124, parle également de trois "tirages" et note que "les exemplaires du premier tirage valent de 150 à 200 fr.; ceux du deuxième 120 à 150 fr.; et ceux du troisième 100 à 120 fr.". Évidemment, les différences signalées dans les prix des trois tirages attestent du fait que les contemporains du livre savaient très bien que les trois tirages différaient, sinon du point de vue du contenu, au moins du point de vue de la date de l'édition. Pour une confrontation des trois versions, cf. aussi Barbier, "Le voyage pittoresque", pp. 255-260. Selon ce dernier (*ibid.*, p. 245); A. Monglond, *La France Révolutionnaire et Impériale. Annales de bibliographie méthodique et description des livres illustrés, Tome VIII, Années 1809-1810*, Paris: Imprimerie Nationale, 1957, cols 240-258, donne "la description la plus précise des deux tomes (3 volumes)" du *Voyage pittoresque*. Il

première version, la plus renommée sans doute, se distingue pour son esprit ouvertement philhellène et, surtout, pour son message (géo)politique, adressé aux cabinets diplomatiques des Grandes Puissances européennes: il faut aider les Grecs à se libérer du joug ottoman, joug absolument déplorable, il faut les aider à se procurer un État indépendant. Cet État servira la cause de la paix et de l'équilibre européens, toutes les Grandes Puissances –y compris l'Empire ottoman lui-même, qui s'épargnera ainsi la "ruine entière"– n'ont qu'à gagner d'une telle "révolution". Elles ont beaucoup à gagner surtout sur le plan des échanges commerciaux, à la seule exception du Royaume britannique qui ne saurait que craindre la fondation d'un État occupant une position-clé dans ce coin stratégique du Sud-est européen:

Par-là se partageroit entre les différentes Puissances de l'Europe, l'empire du commerce, trop déclaré en faveur d'une nation superbe, qui s'est crue destinée à être pour jamais la dominatrice des Mers: par-là diminueroit l'influence de ce peuple, né pour faire voir jusqu'où le commerce peut porter la puissance & la splendeur d'un Etat, qui dans sa lutte contre cinq grandes nations du globe, fait admirer à ses ennemis l'immensité de ses ressources, & peut leur faire envier, même dans sa décadence, la gloire attachée à la constance de ses efforts & à l'obstination de son courage.

Tels sont, ce me semble, les effets utiles & incontestables qu'assureroit à jamais l'existence d'un Etat libre dans la Morée, dont l'indépendance rendroit le Turc trop foible, pour ne pas consentir à tout ce qu'exigeroient les intérêts réunis des Puissances voisines, & qui mettant cet Empire sous leurs protections respectives, le garantiroit de la ruine entière dont il se croit lui-même menacé.³⁵

La première version du texte est aussi un éloge à l'Impératrice de la Russie, Catherine II, le modèle du monarque illuminé, du "philosophe-roi". Choiseul-Gouffier invite pourtant Catherine II à se rendre compte qu'il est dans son intérêt de libérer, et non pas de "conquérir", la Grèce, de traiter les Grecs en "alliés", et non pas en simples "sujets", de les aider à se procurer un État indépendant, et non pas d'annexer leurs pays. En ce sens donc, le voyageur

est pourtant évident que Monglond ne connaît qu'une seule version du premier volume; ainsi, reproduit-il tout simplement les remarques de G. Peignot, *Répertoire de bibliographies spéciales, curieuses et instructives, contenant la notice raisonnée*, Paris: Renouard et Allais, 1810, pp. 38-39, sur les différences entre la version qu'il avait dans sa disposition et une édition séparée du "Discours préliminaire".

³⁵ Choiseul-Gouffier, "Discours préliminaire" (première version), *Voyage pittoresque de la Grèce*, Vol. I, pp. i-xvi, ici pp. xiv-xv.

français va beaucoup plus loin qu'un Voltaire, en proposant une solution tellement radicale de la Question d'Orient:

Quoi, il seroit impossible de réunir les Grecs de la Morée, sous les lois d'une association sagement conçue, de les soumettre à une administration provisoire, en attendant une législation mieux combinée [...] & de les faire marcher tous ensemble vers la liberté, cet objet éternel de tous leurs vœux? [...] Plus on y réfléchit & moins ce projet paroît impraticable; l'exécution même en deviendroit facile, s'il étoit appuyé par les grandes Puissances qui trouveroient un intérêt véritable à protéger cette révolution. Et peut-être ce noble & grand dessein est-il déjà conçu par Catherine II, par cette Princesse, pour qui la gloire est le premier besoin, qui a porté la Philosophie sur le trône, & la consacrée au bonheur des hommes. Peut-être cette auguste Princesse, disposant elle-même dans sa sagesse, le plan de cette révolution mémorable, [...] s'apprête-t-elle à ressaisir une gloire qui semble faite pour elle [...]. Elle ne craindra point de rappeler les Grecs à la liberté, elle qui a voulu la faire connoître à la dernière classe de ses sujets [...];

[...] mais il faut, j'ose le dire, il faut encore, que dans cette guerre utile à la Russie, presque autant qu'à la Grèce, les Grecs croient ne combattre & ne combattent en effet que pour eux-mêmes. La crainte de passer d'un esclavage dans un autre, enchaîneroit une partie de leur courage, & seroit entre eux une source de divisions funestes à la cause commune. Que l'Impératrice ose dédaigner l'espoir & le dessein de conquérir la Grèce; & qu'importe de compter une Province de plus parmi des possessions déjà trop vastes & trop nombreuses? [...]

Ce ne sera plus maintenant un paradoxe, mais plutôt une idée simple & commune, d'affirmer que les Grecs seront plus utiles à la Russie comme ses alliés, que comme ses sujets.³⁶

La popularité, et la postérité, de son ouvrage étant assurées dès le début, Choiseul-Gouffier, juste après la publication du premier volume de son *Voyage*, se porte candidat pour le poste d'Ambassadeur de France à Constantinople. Mais, pour soutenir sa candidature, ses amis politiques lui demandent de réviser certaines des positions qu'il avait exprimées dans le texte originellement publié, à savoir de préparer une nouvelle version de son livre, moins engagée, et surtout moins provocante aux yeux des autorités ottomanes. D'ailleurs, il serait plus que paradoxal de voir occuper le poste d'Ambassadeur de France à Constantinople par une personne qui venait de prendre ses distances vis-à-vis de la politique extérieure de son pays, en déclarant que la

³⁶ *Ibid.*, pp. xi-xii.

Russie, le pire ennemi de l'Empire ottoman, devait machiner la déstabilisation de ce dernier et la fondation d'un État indépendant dans ses territoires; et cela à une époque où la France non seulement considérait les Ottomans comme des alliés³⁷ mais les aidait en plus à moderniser leurs armées.³⁸

L'ambitieux comte tombe d'accord et se met en effet à préparer une nouvelle version de son texte; il apporte des modifications, surtout dans son "Discours préliminaire" et dans les pages où il traitait les événements de la seconde guerre russo-turque. Comme le souligne Fr. Barbier, dans cette nouvelle version, "l'auteur se déclare désormais partisan du *statu-quo* en Orient".³⁹ Il appelle les Ottomans, qui "s'éclairent" de jour en jour, à "alléger un joug trop pesant pour les Grecs", à traiter les Grecs en "sujets", et non pas en "esclaves". Aussi, ne fait-il cette fois-ci aucune référence positive aux Russes, et le nom même de Catherine II est tout à fait absent du nouveau "Discours préliminaire". En revanche, il paraît s'excuser au nom des érudits qui ont toujours "l'espoir de voir un jour la liberté rendue aux Grecs" –donc s'excuser pour les opinions qu'il exprimait lui-même dans la première version du texte–, en disant que l'on doit "pardonner ces douces illusions à ceux dont l'enfance a été consacrée à l'étude de leur gloire et à l'admiration de leurs vertus". Ici, l'admiration pour la Sublime Antiquité, point commun, pour le reste, dans les trois versions du texte, devient une "illusion" largement partagée par les Européens cultivés, plutôt qu'une raison pour laquelle ils doivent agir en concert contre le "despotisme asiatique".

³⁷ Voici comment décrivait la situation Pierre-Michel Hennin (1728-1807), alors préposé au Département des Affaires Étrangères, dans une lettre adressée à Choiseul-Gouffier: "Lorsque cette préface [= le Discours préliminaire] a paru, elle m'a fait beaucoup de peine et je ne suis pas le seul qui ait senti qu'un homme tel que vous ne devait pas prendre couleur ni faire des vœux pour la destruction d'un peuple [= les Ottomans] ami de la France, duquel il avait été accueilli; malheureusement encore les circonstances se sont combinées de façon que cette préface a dû frapper davantage le public et qu'elle a eu l'air d'avoir été faite à Pétersbourg. [...] Vous avez fait Monsieur, une chose qui peut nuire à l'Etat et à vous même, je vous propose d'en effacer jusqu'à les traces et pour cet effet de faire une autre préface et de retirer à tous prix tous les exemplaires de celle qui a été distribuée. [...] J'ai encore à vous demander Monsieur, de ne confier cette lettre à personne et de ne point dire que l'avis qu'elle contient vienne du département des Affaires étrangères", Bibliothèque de l'Institut, Correspondance de P.-M. Hennin, ms. 1257, Feuilles 203-204, Lettre de Hennin au comte de Choiseul-Gouffier, de Versailles le 23 août 1783, citation tirée de Boisset, "L'Antiquité retrouvée des Modernes", p. 147.

³⁸ Voir Pingaud, *Choiseul-Gouffier*, pp. 6-7.

³⁹ Barbier, "Le voyage pittoresque", p. 258.

Toujours est-il qu'il existe deux différentes nouvelles versions du premier volume du *Voyage pittoresque*. Et les différences qui existent entre elles –différences plutôt mineures, par rapport à celles entre les deux et la première, du moins du point de vue du contenu du texte– sont plutôt négligées dans la littérature consacrée à l'œuvre de Choiseul-Gouffier. En effet, bien que l'on sache, grâce à sa correspondance, que celui-ci avait pris la décision de réviser son texte dès 1783,⁴⁰ et mis à part quelques autres renseignements sur une éventuelle substitution des certaines pages par des "cartons" imprimés par lui-même lors de son séjour à Constantinople,⁴¹ on n'en sait pas davantage sur le lieu et le temps exacts où il a travaillé les deux nouvelles versions. Il en va de même quant aux véritables raisons de l'existence de deux nouvelles versions

⁴⁰ Voici comment Choiseul-Gouffier expliquait, en répondant à P.-M. Hennin, les positions qu'il avait présentées dans la première version de son texte et les mesures qu'il allait prendre pour empêcher sa diffusion: "Depuis l'instant où j'ai voyagé dans le Levant, j'ai prévu ce qui s'y passe aujourd'hui, et j'ai désiré pouvoir me rendre utile [...]. J'ai cru qu'il y aurait à négocier avec la Russie; je voulais me rendre agréable à cette cour, ou plutôt lui inspirer de la confiance, et je lui prodiguais un encens purement littéraire, et que je croyais sans conséquence, tandis que je multipliais tous les moyens de découvrir ses projets, que je m'instruisais par ses propres agents, et que j'essayais de détruire dans la Grèce toutes leurs opérations. [...] je crois pouvoir assurer que, dans tous les cas, je serais bien reçu des Turcs, et que peut-être même je leur inspirerais de la confiance [...]. Je vais prendre tous les moyens de réparer mon imprudence en consacrant, non pas dix mille francs, mais cent, s'il le faut, à retirer les exemplaires de mon ouvrage. Il n'a rien passé de la préface dans les pays étrangers, et je vais vous faire remettre ou brûler ce qui me reste [...]. Je puis vous assurer qu'il n'en pénétrera pas un seul dans le Levant.", Bibliothèque de l'Institut, Correspondance de P.-M. Hennin, ms. 1257, Feuilles 205-206, Lettre de Choiseul-Gouffier à Hennin, de Paris, le dimanche 31 août 1783, citation tirée de Pingaud, *Choiseul-Gouffier*, pp. 66-67; cf. aussi Boisset, "L'Antiquité retrouvée des Modernes", pp. 148-149, qui donne la référence exacte pour cette lettre. Quelques jours plus tard, cette lettre sera suivie par une autre, avec laquelle Choiseul-Gouffier soumettait à l'attention d'Hennin une nouvelle version de son "Discours préliminaire": "J'ai l'honneur de vous envoyer, Monsieur, la nouvelle préface de mon ouvrage que je viens de faire mettre au net, vous y trouverez à peu près le même fond d'idées, mais bien différemment modifiées, et vous verrez que j'ai entièrement sacrifié la partie littéraire dans laquelle je m'étais un peu égaré, et aux vœux que je faisais pour la liberté des Grecs, j'ai substitué le désir de les voir plus utiles aux Turcs et plus heureux.", Bibliothèque de l'Institut, Correspondance de P.-M. Hennin, ms. 1257, Feuilles 207-208, Lettre de Choiseul-Gouffier à Hennin, à Paris le 2 septembre 1783, citation tirée de Boisset, "L'Antiquité retrouvée des Modernes", p. 149.

⁴¹ Voir *Mémoires, tirés des papiers d'un homme d'État, sur les causes qui ont déterminé la politique des cabinets dans la guerre de la Révolution*, Vol. VI, Paris: Michaud, 1832, pp. 238-239; de Feletz, "Notice", pp. 350-351; Pingaud, *Choiseul-Gouffier*, pp. 78-79.

différentes, et non pas d'une seule. À vrai dire donc, on ne dispose pas de témoignages extérieurs sur les circonstances de l'édition de ces deux nouvelles versions du texte, et, pour essayer de les dater, on est obligé de s'appuyer sur des seules données de bibliographie matérielle⁴² – parce que, du moins à première vue, le contenu du texte ne nous aide pas dans cette direction.

Quoi qu'il en soit, la deuxième version du texte a certaines similitudes avec la première, à savoir:

a) les caractères d'imprimerie sont similaires, bien que non pas identiques; il s'agit de caractères néoclassiques, tandis que la troisième version est composée avec des caractères de style romantique;

b) l'orthographe de certains mots est la même (par exemple, "tems" et "sur-tout" au lieu de "temps" et "surtout" dans la troisième version);

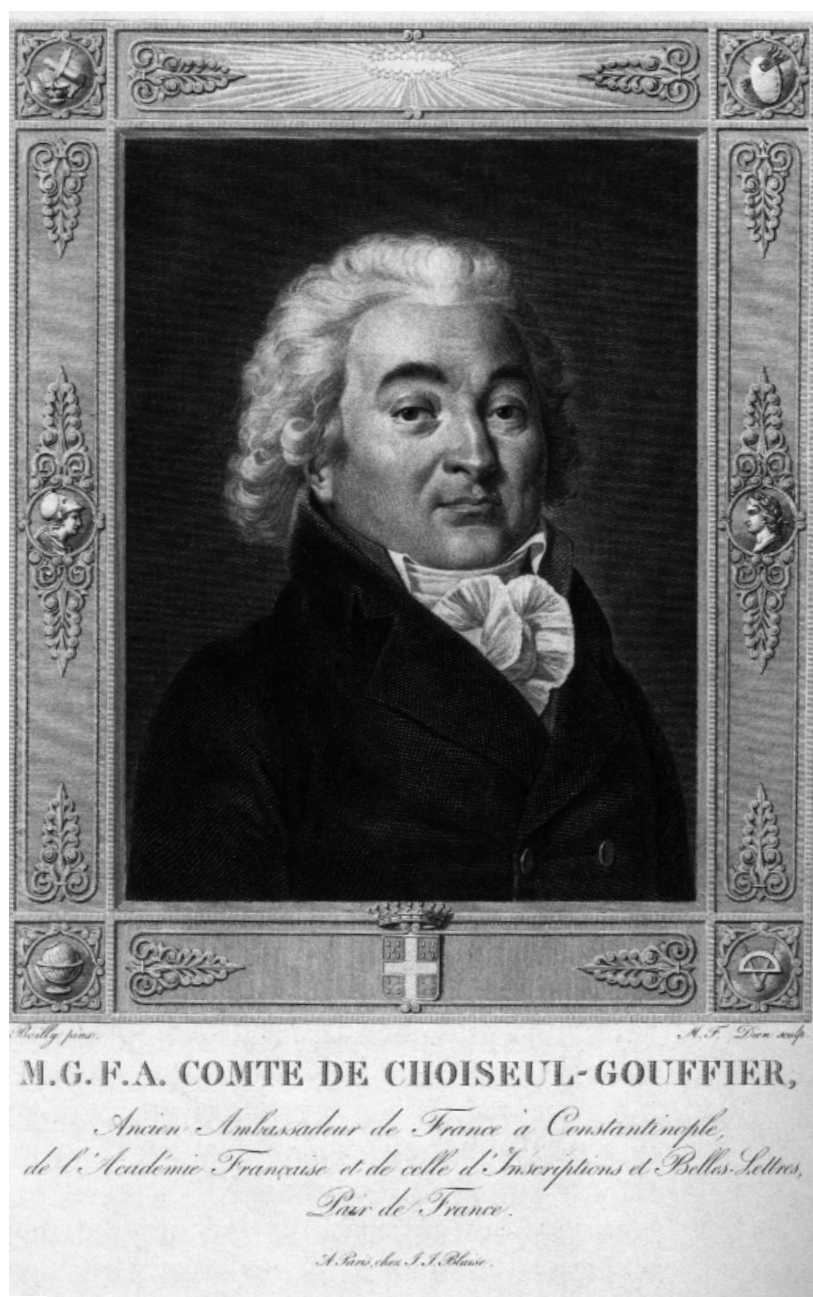
c) on constate un usage fréquent de majuscules au début des mots (ce qui n'est pas le cas dans la troisième version), et la façon d'écrire certains nombres est la même (en chiffres au lieu de lettres dans la troisième version);

d) les mots par lesquels s'achève le "Discours préliminaire" sont les mêmes: "Exoriare aliquis" ("Que quelqu'un se lève") au lieu du moins provocant "O ultinam" [sic]⁴³ dans la troisième version.

D'autre part, outre les différences dans le contenu du texte et les caractères d'imprimerie, la première et la deuxième version diffèrent considérablement du point de vue des ornements des pages, de la longueur des lignes, des signatures des cahiers, etc. Aussi, constate-t-on que soit l'auteur soit l'imprimeur, soit encore les deux, ont procédé à certaines modifications mineures – pas toujours exécutées avec succès, il est vrai. Le plus souvent, il s'agit de modifications apportées à la ponctuation (des virgules sont ajoutées ou enlevées, certaines points-virgules sont remplacées par des points finaux ou par des deux-points, et vice-versa), mais on trouve aussi des petits changements dans le style de

⁴² Il est intéressant de noter que l'exemplaire de la première version du premier volume conservé à la Bibliothèque Gennadius d'Athènes s'ouvre par un portrait de Choiseul-Gouffier à un âge avancé (voir ci-après) – un portrait qui ouvrait originellement le troisième volume de l'ouvrage (tome second, partie II) publié en 1822 (cf. Barbier, "Le voyage pittoresque", p. 260) et qui porte la légende "M. G. F. A. Comte de Choiseul-Gouffier, Ancien Ambassadeur de France à Constantinople, de l'Académie Française et de celle d'Inscriptions et Belles-Lettres, Pair de France". Il en est de même pour l'exemplaire de la Bibliothèque numérique de l'Institut National d'Histoire de l'Art (deuxième version du texte).

⁴³ Lire: "O utinam" (exclamation latine qui sert à exprimer un désir ou un regret, et que l'on peut traduire comme "O si", "Si seulement" ou "Pourvu que"); il s'agit en l'occurrence d'une faute d'impression, corrigée dans la seconde édition du livre en 1842.



Portrait de Choiseul-Gouffier dans la première version du premier volume
 du *Voyage pittoresque de la Grèce*, Bibliothèque Gennadius, Athènes.

l'expression ou l'orthographe de certains mots, et ceci non seulement dans les pages signalées par Brunet, mais dans plusieurs pages de l'ouvrage, comme en témoignent les exemples cités dans le tableau ci-après:

Pages	Première version	Deuxième version
p. 1, lignes 18-19	Ceux qui chérissent l'antiquité, me sçauront ⁴⁴ au moins gré des efforts que j'ai faits	Ceux qui chérissent l'antiquité me sauront gré, du moins, des efforts que j'ai faits
p. 2 (note de bas de page)	Pausanias, d Liv. IV. Voyage de la Messenie, Strabon, Liv. VIII.	Pausanias, Liv. IV: Strabon, Liv. VIII.
p. 13, ligne 28	chef-d'œuvres	chefs-d'œuvre
p. 31, lignes 29-31(32) ⁴⁵	Toute substance grasse & huileuse retirée du sein de la terre, doit donc être regardée comme une usurpation du regne minéral sur le regne végétal, & c'est dans celui-ci qu'on devroit les placer.	Toutes les substances grasses & huileuses retirées du sein de la terre, doivent donc être regardées comme une usurpation du règne minéral sur le règne végétal; & c'est dans celui-ci qu'il faut les placer, pour les rendre à leur véritable origine.
p. 63, lignes 23-25	Spon croit que ce sont des citernes; Tournefort pense qu'on y renfermoit les bêtes destinées aux spectacles, & il oublie que ces combats ne se donnoient jamais que dans les amphithéâtres	Spon croit que ce sont des citernes: Tournefort pense qu'on y renfermoit les bêtes destinées aux spectacles; & il oublie que ces combats ne se donnoient jamais que dans les amphithéâtres
p. 91, lignes 25-26	très considérable	très-considérable
p. 99, ligne 29	vûes de monumens	vues de monumens
p. 153, lignes 27-28	la preuve de son innocence & de sa grandeur d'âme?	la preuve de son innocence & de sa grandeur d'ame?
p. 203, lignes 25-28	Les Etrangers, & sur-tout les Hollandois, passent dans le Levant avec des capitaux considérables, y forment des établissemens solides, &, déjà riches, voient par le crédit que leur assure leur opulence, multiplier les moyens de s'enrichir encore	Les Etrangers, & sur-tout les Hollandois passent dans le Levant avec des capitaux considérables, y forment des établissemens solides, & déjà riches, voient par le crédit que leur assure leur opulence, multiplier les moyens de s'enrichir encore

⁴⁴ Il s'agit ici d'une faute de l'imprimeur corrigée dans la deuxième version du premier volume.

⁴⁵ Dans la première version du texte, la 32e page, qui est la dernière de la "planche treizième" du livre, comporte une ligne de moins, c'est-à-dire elle finit à la 31e ligne.

Pour toutes ces raisons, on est obligé de parler d'une édition essentiellement nouvelle du texte –une édition, plus ou moins, *révisée*–, pour laquelle l'éditeur a dû composer et imprimer à nouveau l'intégralité du livre, et non pas d'une simple substitution de certaines pages par d'autres qui étaient moins provocantes aux yeux des Ottomans. D'ailleurs, à cette époque-là, le remplacement de pages particulières d'un livre n'était possible que dans le cas où l'on avait conservé les anciennes pages de composition, sachant que le livre allait de toute façon être réimprimé (ce qui est trop peu probable pour un livre de ce genre), ou du moins pour les exemplaires qui n'avaient encore pas été vendus et restaient dans le dépôt de l'imprimeur.

Pour ce qui est maintenant de la troisième version, qui diffère très clairement par rapport aux deux autres du point de vue de la composition typographique, on constate que c'est elle qui fut utilisée dans la seconde édition –l'édition officielle posthume– de l'ensemble de l'ouvrage en 1842. Étant donné que les éditeurs étaient des contemporains et des collègues de Choiseul-Gouffier, on peut probablement supposer qu'ils savaient que l'auteur avait rédigé trois différentes versions du premier volume et qu'ils connaissaient laquelle il préférait; ou, en tout cas, qu'ils ont choisi la version qui fut écrite la dernière.

Toujours est-il qu'une lecture minutieuse de la troisième version indique que, pour ce qui est des formulations utilisées par l'auteur, pour ce qui est donc du contenu même du texte, c'est celle-ci qui se rapproche le plus de la première. En effet, dans la troisième version, Choiseul-Gouffier reproduit certaines phrases, parfois même des paragraphes entiers, de la première version, en les insérant toutefois dans la nouvelle argumentation qu'exige la révision du texte! Pour donner une image de cette situation, je juxtapose dans le tableau ci-après certaines formulations que l'on trouve dans les trois versions du texte principal.

Première version	Deuxième version	Troisième version
Elle avoit déjà investi le Château, lorsqu'une troupe nombreuse de cavaliers Albanois [p. 5, lignes 28-29]	La légion avoit déjà investi le Château, lorsqu'une Corps nombreux de cavaliers Albanois [p. 5, lignes 28-29]	Elle avoit déjà investi le château, lorsqu'une troupe nombreuse de cavaliers albanois [p. 5, lignes 29-30]
Leur vêtement consiste en des culottes fort amples, un petit jupon, un gilet garni de plusieurs rangs de grosses olives d'argent, de plaques & de chaînes [p. 6, lignes 22-24]	Leur vêtement consiste en des culottes fort amples, un petit jupon, un gilet garni de plaques & de chaînes, & de plusieurs rangs de grosses olives d'argent [p. 6, lignes 22-24]	Leur vêtement consiste en des culottes fort amples, un petit jupon, un gilet garni de plusieurs rangs de grosses olives d'argent, de plaques et de chaînes [p. 6, lignes 22-24]

& forme ce qu'on appelle actuellement <i>il braccio di Maina</i> , patrie de ces Maniotes dont les Russes auroient pu tirer un si grand parti, nation intéressante par son origine, son courage, son amour pour la liberté, & dont je tâcherai de faire mieux connoître l'existence actuelle dans le second volume de cet Ouvrage. Ils déferent à des Chefs, dont le crédit est fondé sur une fortune plus considérable, sur leur bravoure à la guerre, & sur-tout sur une grande fidélité à en partager le produit. [p. 7, lignes 7-14]	& forme ce qu'on appelle aujourd'hui <i>il braccio di Maina</i> , patrie des Maniotes dont les Russes auroient pu tirer un grand parti; de cette nation, à qui son origine; son courage, son ardeur pour la liberté, ne permettent pas de refuser de l'intérêt, & dont je ferai mieux connoître l'existence actuelle dans le second volume de cet Ouvrage. Ils sont conduits par des Chefs, dont le crédit est fondé sur leur fortune, sur leur bravoure à la guerre, & particulièrement sur une grande fidélité à en partager le produit. [p. 7, lignes 7-14]	et forme ce qu'on appelle actuellement <i>il braccio di Maina</i> , patrie de ces Maniotes dont les Russes auroient pu tirer un si grand parti, nation intéressante par son origine, son courage, son amour pour la liberté, et dont je tâcherai de faire mieux connoître l'existence actuelle dans le second volume de cet ouvrage. Ils déferent à des chefs, dont le crédit est fondé sur une fortune plus considérable, sur leur bravoure à la guerre, et surtout sur une grande fidélité à en partager le produit. [p. 7, lignes 7-14]
nous arrivâmes à celle de l' <i>Argentièrè</i> , autrefois <i>Cimolis</i> , & dont les Grecs modernes ont fait <i>Kimoli</i> . [p. 8, lignes 10-11]	nous arrivâmes à celle de l' <i>Argentièrè</i> , ou plutôt de <i>Kimolis</i> , car les Grecs modernes lui ont conservé son premier nom que nous avons le tort de prononcer <i>Cimolis</i> . [p. 8, lignes 10-12]	nous arrivâmes à celle de l' <i>Argentièrè</i> , autrefois <i>Cimolis</i> , et dont les Grecs modernes ont fait <i>Kimoli</i> . [p. 8, lignes 10-11]

Beaucoup plus intéressante et révélatrice est évidemment la confrontation des trois versions de la partie la plus emblématique de l'ouvrage, du célèbre "Discours préliminaire", qui s'achève à la quatrième ligne de la page 16 dans la première version, à la vingt-deuxième ligne de la page 12 dans la deuxième, et à la trente-quatrième ligne de la page 12 dans la troisième. La plupart des différences se trouvent dans la seconde moitié du "Discours" (pages ix-xv dans la première version; ix-xii dans les deux autres), où l'auteur parlait initialement de l'idée de l'établissement d'un État grec indépendant; une idée remplacée dans les deux nouvelles versions par celle du maintien du *statu quo* dans la région du Sud-est européen, ou plutôt par l'idée d'une réforme de l'Empire ottoman, qui lui permettrait de devenir un État moderne, éclairé et "modéré", où les Grecs, ayant désormais un statu amélioré, auraient la possibilité de mettre toutes leurs capacités au service de leurs souverains. Là encore, on constate que Choiseul-Gouffier, en rédigeant la troisième version, procédait souvent en choisissant entre les formulations de la première et celles de la deuxième, comme c'est le cas dans les passages juxtaposés dans le tableau ci-après. Or, il ressort de ces passages un élément très fascinant: l'érudit français semble postérieurement s'excuser pour ses affirmations initiales, avec lesquelles

il se déclarait certain que les Grecs ne seraient point découragés par les représailles ottomanes, qui ont suivi la guerre russo-turque et les événements orloffiens dans le Péloponnèse, et qu'ils allaient aussitôt reprendre la lutte pour la libération de leur pays.

Première version	Deuxième version	Troisième version
Mais trompés par des Agens qui, pour se rendre agréables, faisoient disparaître toutes les difficultés, ils [= les Russes] arrivèrent avec des moyens trop foibles & trop insuffisans [...]. Nul accord, nul concert entre les Russes & les Grecs, ni entre les différens Chefs de ces derniers. [...] Qu'arriva-t-il? il n'y avoit eu que quelques conspirateurs où il falloit des confédérés; il n'eut que des séditeux, où il falloit des rebelles; la mort de cent mille Grecs fut la punition de cette imprudence, & la nation entière trembla plus que jamais devant l'instrument qui châtie les esclaves. Qu'on ne croie pas toutefois qu'ils soient découragés sans retour. S'il n'est pas de leur destinée de redevenir libres, il l'est au moins d'adorer toujours le nom de la liberté. Ils ne sont pas animés sans doute par ce sentiment éclairé des droits de l'homme, né de l'estime de soi-même, & du respect dû à la nature humaine, sentiment sublime qui attache une vertu au besoin de la liberté; une horreur innée de l'oppression, nourrie & fortifiée par la haine qu'inspirent les vexations du Pacha, voilà la passion qui domine dans leurs coeurs, & qui est inséparable de leur existence [pp. ix-x]	Trompés par des Agens qui, pour se rendre agréables, faisoient disparaître toutes les difficultés, ils [= les Russes] arrivèrent avec des moyens foibles & insuffisans [...]. Nul accord, nul concert entre les Russes & les Grecs, ni entre les différens Chefs de ces derniers; [...] Qu'arriva-t-il? il n'eut que quelques conspirateurs où il eût fallu des confédérés; il n'eut qu'une sédition où il eût fallu un soulèvement, pour changer le sort de la Grèce. Si le désir & même l'espoir de voir un jour la liberté rendue aux Grecs, ne sont que des chimères, on doit pardonner ces illusions à ceux dont l'enfance a été consacrée à l'étude de leur gloire & à l'admiration de leurs vertus; & si la simple lecture de l'histoire inspire en faveur de ces peuples un sentiment exalté, on sent combien ce sentiment doit s'accroître encore dans un voyageur qui parcourt le sol heureux où naquirent tant de héros & d'écrivains célèbres. [p. ix]	Mais trompés par des agens qui, pour se rendre agréables, faisoient disparaître toutes les difficultés, ils [= les Russes] arrivèrent avec des moyens trop foibles et trop insuffisans [...]. Nul accord, nul concert entre les Russes et les Grecs, ni entre les différens chefs de ces derniers; [...]. Qu'arriva-t-il? il n'y avoit eu que quelques conspirateurs où il eût fallu des confédérés, il n'eut que des séditeux où il eût fallu des rebelles pour changer le sort de la Grèce. Si le désir, et même l'espoir de voir un jour la liberté rendue aux Grecs, ne sont que des chimères, on doit pardonner ces douces illusions à ceux dont l'enfance a été consacrée à l'étude de leur gloire et à l'admiration de leurs vertus; et si la simple lecture de l'histoire inspire en faveur de ces peuples un sentiment exalté, on sent combien ce sentiment doit s'accroître encore dans un voyageur qui parcourt le sol heureux où naquirent tant de héros et d'écrivains célèbres. [p. ix]

Dans la première version du texte, les paragraphes que je viens de citer étaient accompagnés par un éloge à l'idée d'une "politique éclairée", à savoir celle de la monarchie éclairée: il s'agissait là de l'idéal d'une *auto-modération* du pouvoir monarchique, qui choisit de se limiter soi-même, donc de céder certains droits politiques à ses sujets, pour devenir "plus solide et plus durable", ayant compris, grâce à la "Philosophie" moderne, qu'il est "honteux ou même absurde de supposer des intérêts différens entre un Monarque et ses sujets". C'est sur cette idée de philosophie politique que s'appuyait le projet de Choiseul-Gouffier concernant la fondation d'un État grec indépendant, "d'un nouvel Etat au sein de la Grèce" selon ses propres termes, plus utile, à son avis, à la Russie que ne le serait une éventuelle annexion de la Grèce. Pour l'érudit français, il s'agissait en l'occurrence de la seule solution réaliste de la Question d'Orient, étant donné que l'Empire des Sultans était tombé dans un état de stagnation qui paraissait irrémédiable et qui, autrement, pourrait conduire à une "révolution" risquant de "détruire l'équilibre" européen:

Nous ne sommes plus dans les siècles où ces maximes de modération, ces sacrifices d'une puissance, qui se limite elle-même pour être plus solide & plus durable, étoient regardés par les Souverains, comme des conseils de la morale étrangers à l'art du gouvernement, ou du moins comme des maximes douteuses & hasardées, que la Philosophie cherchoit à établir dans la politique, par pitié pour le genre humain. L'expérience a démontré qu'en établissant ces maximes, la Philosophie travailloit autant pour les Souverains que pour les peuples, si toutefois il n'est pas honteux ou même absurde de supposer des intérêts différens entre un Monarque & ses sujets. Ce ne sera plus maintenant un paradoxe, mais plutôt une idée simple & commune, d'affirmer que les Grecs seront plus utiles à la Russie comme ses alliés, que comme ses sujets.

C'est une autre vérité non moins facile à établir que, dans l'état de langueur où est tombé l'Empire turc, & où les Grecs devenus libres le retiendroient encore plus sûrement, l'existence de cet Empire affaibli est un bien réel pour les deux Souverains qu'on soupçonne de vouloir l'envahir. Quel voisinage plus désirable pour l'un & pour l'autre, que celui d'un Etat qui les sépare en ne leur laissant que des intérêts communs! Une puissance trop foible pour agir, & trop ignorante pour s'approprier les grands avantages du commerce; cette barrière n'est-elle pas bien préférable à ces montagnes & à ces fleuves, limites naturelles & ordinaires que les nations cherchent à placer entre elles, comme un rempart contre leurs mutuelles invasions.

Sans avoir la prétention de surprendre des secrets réservés à ceux qui veillent à l'administration des Empires, il est au moins permis de

craindre, dans cette partie du monde, une révolution dont les suites détruiraient cet équilibre qu'une politique éclairée cherche à établir, si on laissoit agir librement les Puissances en état de le troubler. Quel moyen plus heureux & plus sûr pour conjurer cet orage, pour maintenir cette égalité dans les forces, qui peut seule enfanter la paix, que l'existence d'un nouvel Etat au sein de la Grèce, dont le sol bienfaisant, fécondé par des mains libres, donneroit à la fois à ses habitans, & des besoins, & des moyens de les satisfaire?⁴⁶

Dans les deux autres versions (passages cités ci-dessous), le projet de la fondation d'un État grec indépendant cède la place à celui d'une réforme apportée à l'Empire ottoman, bien que certaines des réflexions initiales de l'auteur restent valables. Il est vrai que l'auteur continue à ne pas exclure la possibilité d'un affranchissement des Grecs, ému par "le souvenir de l'ancienne Grèce" (troisième version), "les idées généreuses que réveillent les noms de Sparte & d'Athènes" (deuxième version). Aussi, s'agit-il toujours de protéger l'équilibre européen, mais cette fois il pense que celui-ci est surtout menacé par une éventuelle "révolution" qui finirait par "affranchir les Grecs de l'empire des Turcs" en les faisant "passer sous le joug d'une autre Puissance" (deuxième version; "d'un autre maître" dans la troisième), c'est-à-dire sous la haute protection de la Russie.

Dans la première version, on avait donc deux grandes puissances jouant un rôle négatif pour le *statu quo* européen, l'Empire ottoman et l'Angleterre; maintenant on en a toujours deux, mais celles-ci sont l'Angleterre et la Russie, l'État des Tsars étant désormais désigné comme un "Empire déjà redoutable" (troisième version; "déjà formidable" dans la deuxième) qui, "accru des provinces grecques", rompra "bientôt l'équilibre" de l'Europe. Or, face à cette menace russe, Choiseul-Gouffier, qui parle ici en *vrai* Ambassadeur de France, invite les autres puissances européennes, voire son pays et l'Autriche, à prévenir une telle évolution, en assumant elles-mêmes le rôle du protecteur des Grecs dans le cas où ces derniers parviennent à gagner leur indépendance.

Dans le but de prévenir l'attachement des Grecs à la Russie, l'auteur propose aussi des réformes à l'Empire ottoman quant à la situation de ses sujets grecs, et c'est dans cette direction qu'il fait cette fois-ci référence aux idées du despotisme éclairé. En fait, il considère que l'Empire des Sultans est déjà en train d'avancer des réformes –grâce à un "Gouvernement qui s'éclaire, sous un Souverain qui seconde ses vues" (deuxième version; grâce à un "gouvernement, qui s'éclaire sous un souverain dont les ministres secondent

⁴⁶ Choiseul-Gouffier, "Discours préliminaire" (première version), pp. xii-xiii.

les vues” dans la troisième)– et qu’il ne tardera pas à comprendre qu’il est dans son intérêt, “au lieu d’avoir sans cesse à réprimer des esclaves”, de “se concilier de nouveaux sujets”, donc de “tourner au profit de l’empire” les qualités exceptionnelles des Grecs qui habitent ses territoires. Or, tandis que, dans la deuxième version, ces positions étaient introduites par deux petites phrases qui sous-entendaient que l’auteur considérait, en fin du compte, comme peu probable la libération des Grecs, dans la troisième version les mêmes positions sont introduites –d’une manière, pour ainsi dire, plus travaillée et plus cohérente– par ce paragraphe de la première version où il proposait l’idée d’une *auto-modération* du pouvoir monarchique:

Deuxième version	Troisième version
Je sais que la politique n’a garde de se régler sur de tels souvenirs; que se croyant invariablement dirigée par la raison, parce qu’elle n’est jamais inspirée par l’enthousiasme, elle ne voit dans ce rapprochement que des illusions puériles ou dangereuses; mais est-il donc vrai que la politique elle-même ait le droit d’insulter ainsi à toutes les idées généreuses que réveillent les noms de Sparte & d’Athènes? Si par une de ces révolutions, qui ne sont pas toujours des époques de calamités, les Grecs se trouvoient affranchis de l’empire des Turcs, n’est-il pas sensible que l’Europe verroit avec inquiétude ces peuples passer sous le joug d’une autre Puissance, & qu’elle craindrait qu’un grand empire, quel qu’il fût, accru des provinces grecques, ne rompît bientôt l’équilibre dont dépend le repos général? Alors, sans doute, il ne seroit pas seulement honorable, il seroit politiquement avantageux de protéger les Grecs devenus libres; & il faudroit les défendre d’une domination nouvelle, pour n’avoir pas à les redouter sous le gouvernement d’un Empire déjà puissant & formidable. Mais si les Grecs ne sont pas destinés à recouvrer leur antique liberté, s’ils ne sont pas assez favorisés du ciel pour une telle conquête, il est permis d’espérer du Gouvernement même sous	Je sais que l’administrateur sage, ennemi de l’enthousiasme, loin de se régler dans ses spéculations sur le souvenir d’une époque brillante, mais fugitive, n’admet dans sa conduite que la prudence et la raison, qui sont éternelles; mais est-il bien vrai que l’élévation où le souvenir de l’ancienne Grèce porte les idées blesse si fort la politique même? Si, par une de ces révolutions qu’un sort heureux amène ainsi que l’infortune, les Grecs se trouvoient affranchis de l’empire des Turcs, l’Europe ne verroit-elle pas avec inquiétude ces peuples passer sous le joug d’un autre maître? et n’auroit-elle pas à craindre qu’un grand empire, quel qu’il puisse être, accru des provinces grecques, ne rompît bientôt l’équilibre des puissances? Alors sans doute on aimeroit mieux protéger les Grecs devenus libres, et les défendre d’une domination nouvelle, que de les redouter sous le gouvernement d’un empire déjà puissant et redoutable. Nous ne sommes plus dans ces temps où ces maximes de modération, ces sacrifices d’une puissance, qui se limite elle-même pour être plus solide et plus durable, étoient regardés par les souverains comme des conseils de la morale étrangère à l’art du gouvernement, ou du moins comme des maximes douteuses et hasardées que

lequel ils ont si long-tems gémi, que leur sort ne tardera pas à s'adoucir. Le Gouvernement qui s'éclaire, sous un Souverain qui seconde ses vues, sentira bientôt, j'aime à le prévoir, qu'il lui importe d'alléger un joug trop pesant pour les Grecs; au lieu d'avoir sans cesse à réprimer des esclaves, il voudra se concilier de nouveaux sujets, attacher à force de douceur les Grecs au sol qu'ils cultivent, encourager chez eux l'industrie en respectant les propriétés, & tourner au profit de l'empire tant de qualités brillantes & de dispositions heureuses, que le climat de la Grèce & le caractère de ses habitans ont conservées depuis tant de siècles. [p. ix-x]	la philosophie cherchoit à établir dans la politique, par pitié pour le genre humain. L'expérience a démontré qu'en établissant ces maximes la philosophie travailloit autant pour les souverains que pour les peuples, si toutefois il n'est pas honteux ou même absurde de supposer des intérêts différens entre un monarque et ses sujets; les Turcs ne tarderont pas sans doute à adopter cette vérité importante; leur gouvernement, qui s'éclaire sous un souverain dont les ministres secondent les vues, sentira bientôt qu'il est avantageux d'alléger un joug trop pesant pour les Grecs; au lieu d'avoir sans cesse à réprimer des esclaves, il voudra se concilier de nouveaux sujets, attacher, à force de douceur, les Grecs au sol qu'ils cultivent, encourager chez eux l'industrie en respectant les propriétés, et tourner au profit de l'empire tant de qualités brillantes et de dispositions heureuses que le climat de la Grèce et le caractère de ses habitans ont conservées depuis tant de siècles. [p. ix-x]
--	---

Dans la première version, l'idée principale, celle de la fondation d'un État grec indépendant, était justifiée avec des arguments qui mettaient l'accent sur les avantages commerciaux que les puissances européennes, à l'exception de l'Angleterre ("ennemi" de la France), sauraient tirer de cette évolution. Choiseul-Gouffier décrivait là cet État indépendant comme une "colonie commune à plusieurs peuples, tous intéressés à sa conservation", dans le sens que son existence assurerait une base pour les négociants de tout le continent européen où "se rencontreroient, & se réuniroient, pour s'échanger, les productions diverses de vingt climats différens". Et il procédait en expliquant les raisons qu'avait chaque puissance particulière pour envisager comme heureuse une telle évolution:

Dans cette colonie commune à plusieurs peuples, tous intéressés à sa conservation se rencontreroient, & se réuniroient, pour s'échanger, les productions diverses de vingt climats différens, également enrichies par ces heureuses transmutations. Les Provinces méridionales de la Russie, en obtenant de nouveaux débouchés, doubleraient leur culture & leur population [...]; leurs productions abondantes & variées [...] descendroient dans la mer noire, & passant dans le Bosphore que la foiblesse Ottomane n'oseroit jamais fermer, viendroient se répandre

dans toute la Méditerranée, tandis que le commerce de la mer Caspienne, ressentant les heureux effets de cette nouvelle activité, porteroit jusque dans Ispahan & dans Delhi ces fourrures précieuses, richesses des climats glacés du Pôle.

Qui peut avoir intérêt de s'opposer à ce système? ce ne sera pas l'Empereur [d'Autriche], il trouve comme la Russie, dans ce nouvel ordre de choses, un accroissement de commerce & de navigation, qui, fertilisant les marais de la Hongrie & toute la Transilvanie, prépare des issues aux productions de ses Provinces [...].

La France oublieroit-elle que, maîtresse de la Méditerranée, elle tirera plus facilement par cette voie toutes les productions du Nord, & ces bois de constructions, & ces mâts, qui abattus dans les forêts de la Pologne & trainés avec tant de peines vers les rivages de la Baltique, viennent à si grands frais remplir nos chantiers; heureux quand ils ne tombent pas entre les mains de nos ennemis, maîtres de la Manche, & trop souvent de la mer du Nord? Quels avantages la France n'auroit-elle pas, pour déterminer en sa faveur la balance de ce nouveau commerce! Combien de nouveaux débouchés pour les produits de ses manufactures, puisque les échanges se feroient dans une mer où elle est sûre de conserver la prépondérance [...].

Ainsi se multiplieroient entre les nations, avec les fruits de la culture & de l'industrie, les moyens d'échanger leurs productions respectives.⁴⁷

Dans les deux autres versions (passages cités ci-dessous), l'idée est toujours que la Grèce saurait servir la cause du commerce européen, pour des raisons différentes pour chaque puissance, mais cette fois Choiseul-Gouffier ne parle pas d'un État indépendant; il parle des "provinces de la Grèce" en général, lesquelles, florissantes "sous un empire [ottoman] devenu plus doux", "sembleroient une colonie commune à plusieurs peuples, tous intéressés à sa conservation". En plus, le voyageur français adhère ici à l'idée de la conservation de l'intégrité de l'Empire ottoman. Il s'adresse en effet aux "deux souverains qu'on accuse de vouloir l'envahir", c'est-à-dire à ceux de l'Autriche et de la Russie, en leur conseillant de reconsidérer leur politique et de se rendre compte que l'Empire des Sultans leur sert de "barrière", de "limite naturelle", de "rempart contre leurs mutuelles invasions"; en somme, que l'intégrité de l'Empire ottoman sert la cause de l'équilibre et de la paix européens, ne serait-ce que parce qu'il s'agit d'une puissance "trop foible pour agir, & trop peu éclairée pour s'approprier les grands avantages du commerce" (deuxième version; "trop neuve encore" dans la troisième):

⁴⁷ *Ibid.*, pp. xiii-xiv.

Deuxième version	Troisième version
Il est une autre espérance à laquelle il est heureux de pouvoir se livrer. L'existence de l'Empire Ottoman est un bien véritable pour les deux Souverains qu'on accuse de vouloir l'envahir. C'est encore là une autre vérité long-tems méconnue par cette politique si dédaigneuse de tout enthousiasme, mais à laquelle cédera l'intérêt éclairé des Princes qu'elle concerne. Quel voisinage plus désirable pour eux, que celui d'un état qui les sépare, en ne leur laissant que des intérêts communs! Une puissance trop foible pour agir, & trop peu éclairée pour s'approprier les grands avantages du commerce, n'est-elle pas une barrière bien préférable à ces montagnes & à ces fleuves, limites naturelles & ordinaires que les Nations cherchent à placer entr'elles comme un rempart contre leurs mutuelles invasions? Sous un empire devenu plus doux, les provinces de la Grèce plus florissantes sembleroient une colonie commune à plusieurs peuples, tous intéressés à sa conservation, où ils se rencontreroient & se réuniroient pour échanger les productions diverses de vingt climats différens. Les provinces méridionales de la Russie, en obtenant de nouveaux débouchés, doubleroit leur culture, & leur population [...]; leurs productions abondantes & variées [...] descendroient dans la mer Noire, & passant dans le Bosphore, viendroient se répandre dans toute la Méditerranée. Alors l'empereur [d'Autriche] trouveroit, comme la Russie, un accroissement de commerce & de navigation, qui fertilisant les marais de la Hongrie & toute la Transilvanie, prépareroit des issues aux productions de ses provinces [...]. La France sait que l'utilité d'une nouvelle extension de commerce se partage entre les peuples que la Nature y appelle, en raison de leur puissance & de leurs moyens; & quel pays en réunit plus qu'elle? A tous les avantages que ses ports, ses productions, ses manufactures lui	L'existence de l'Empire Ottoman est un bien réel pour les deux souverains qu'on accuse de vouloir l'envahir. C'est encore là une autre vérité non moins facile à établir, et qui sera aisément saisie par les princes éclairés qu'elle intéresse. Quel voisinage plus désirable pour eux, que celui d'un État qui les sépare en ne leur laissant que des intérêts communs? Une puissance trop foible pour agir, et trop neuve encore pour s'approprier les grands avantages du commerce; cette barrière n'est-elle pas bien préférable à ces montagnes et à ces fleuves, limites naturelles et ordinaires que les nations cherchent à placer entre elles comme un rempart contre leurs mutuelles invasions. Sous un empire devenu plus doux, les provinces de la Grèce, plus florissantes, sembleroient une colonie commune à plusieurs peuples, tous intéressés à sa conservation, où ils se rencontreroient et se réuniroient pour s'échanger les productions diverses de vingt climats différens, également enrichies par ces heureuses transmutations. Les Provinces méridionales de la Russie, en obtenant de nouveaux débouchés, doubleroit leur culture et leur population [...]; leurs productions abondantes et variées [...] descendroient dans la mer Noire, et, passant dans le Bosphore, viendroient se répandre dans toute la Méditerranée, tandis que le commerce de la mer Caspienne, ressentant les heureux effets de cette nouvelle activité, porteroit jusque dans Ispahan et dans Delhni ces fourrures précieuses, richesses des climats glacés du pôle. Alors l'empereur [d'Autriche] trouveroit aussi, comme la Russie, un accroissement de commerce et de navigation qui, fertilisant les marais de la Hongrie et toute la Transilvanie, prépareroit des issues aux productions de ses provinces [...]. La France sait que l'utilité d'une nouvelle extension de commerce se partage entre les peuples que la nature y appelle, en raison de leur puissance et de leurs moyens; et quel pays en

assurent pour ce commerce, elle joindra la facilité de tirer en abondance par cette voie toutes les productions du Nord, & ces bois de construction, & ces mâts, qui abattus dans les forêts de la Pologne, traînés avec tant de peine vers les rivages de la Baltique, viennent à si grands frais remplir nos chantiers, quand ils échappent à la vigilance de nos ennemis, maîtres de la Manche, & quelquefois de la mer du Nord. Ainsi se multiplieroient entre les nations, avec les fruits de la culture & de l'industrie, les moyens d'échanger leurs productions respectives. [p. x-xi]	réunit plus qu'elle? A tous les avantages que ses ports, ses productions, ses manufactures, lui assurent pour ce commerce, elle joindra la facilité de tirer en abondance, par cette voie, toutes les productions du Nord, et ces bois de construction et ces mâts, qui, abattus dans les forêts de la Pologne, traînés avec tant de peine vers les rivages de la Baltique, viennent à si grands frais remplir nos chantiers, quand ils échappent à la vigilance de nos ennemis, maîtres de la Manche, et quelquefois de la mer du Nord. Ainsi se multiplieroient entre les nations, avec les fruits de la culture et de l'industrie, les moyens d'échanger leurs productions respectives. [p. x-xii]
--	---

On constate encore une fois que les formulations de la troisième version sont plus travaillées du point de l'éloquence et de la concision de l'expression, comme en témoignent les premières phrases des passages cités ci-dessus. Le passage:

C'est encore là une autre vérité long-tems méconnue par cette politique si dédaigneuse de tout enthousiasme, mais à laquelle cédera l'intérêt éclairé des Princes qu'elle concerne. Quel voisinage plus désirable pour eux, que celui d'un état qui les sépare, en ne leur laissant que des intérêts communs!

de la deuxième version devient ainsi:

C'est encore là une autre vérité non moins facile à établir, et qui sera aisément saisie par les princes éclairés qu'elle intéresse. Quel voisinage plus désirable pour eux, que celui d'un État qui les sépare en ne leur laissant que des intérêts communs?

dans la troisième version.

Au lieu d'une conclusion, je me proposerai ici de formuler une hypothèse pour l'interprétation du fait qu'il existe trois versions différentes du premier volume du *Voyage pittoresque* –une hypothèse qui sera examinée dans ses détails à partir de l'étude de bibliologie qui suivra le présent article. On peut supposer que la deuxième version du texte date des années 1783-1784, lorsque Choiseul-Gouffier préparait son départ pour Constantinople. Elle fut composée et imprimée dans la même imprimerie et dans des circonstances, du point de vue de la typographie, plus ou moins pareilles avec la première version.

Pourtant, le futur ambassadeur ne pouvait pas prendre son temps pour travailler la nouvelle version de son texte comme il aurait sans doute désiré: il a dû la rédiger très vite, pour pouvoir prouver sa loyauté aux personnes qui étaient en état de soutenir sa candidature et pour pouvoir l'apporter avec lui à Constantinople et contrarier les éventuelles protestations des autorités ottomanes. Certes, lui-même et son éditeur étaient en mesure de corriger certaines fautes d'impression qu'ils avaient repérées dans la première version; c'est d'ailleurs pourquoi la plupart de modifications apportées se trouvent dans les premières pages de l'ouvrage. Mais l'auteur n'avait pas le temps de procéder à une vraie *révision* de son texte dans son intégralité. Or, indépendamment de la quantité des modifications que Choiseul-Gouffier voulait et saurait apporter, le livre devait, en raison des contraintes de l'époque, être composé à nouveau dans l'atelier typographique; et cette nouvelle composition est même à l'origine de certaines fautes d'impression qu'il n'y avait pas dans la première version.

Probablement, à cause du caractère précipité de l'entreprise de l'édition de cette deuxième version du texte, qui ne l'a pas laissé satisfait, Choiseul-Gouffier, en revenant en France après ses années d'Ambassadeur à Constantinople et d'exilé en Russie –c'est-à-dire presque vingt ans après la publication de la dite version–, a pris la décision de faire imprimer une troisième version, qu'il avait peut-être préparée auparavant. L'utilisation de caractères de style romantique, par exemple, indique que cette version est vraiment si postérieure. Aussi, est-il probable qu'à cette époque-là, les exemplaires des deux premiers tirages avaient été épuisés, et l'auteur voulait rendre à nouveau saisissable un livre qui ne cessait d'attirer l'attention du public.

Dans cette troisième version, l'auteur a préféré reprendre certaines formulations de la première version, avec lesquelles il a remplacé les formulations moins satisfaisantes de la deuxième, tout en insistant sur la nouvelle argumentation qui mettait moins en question le *statu quo* européen. Toujours est-il qu'il n'a procédé, cette fois non plus, à une vraie révision totale de son texte, probablement absorbé par la rédaction et l'édition du deuxième volume de son *Voyage*; c'est pourquoi cette version n'a pas été présentée au public, cette fois non plus, comme une nouvelle édition, explicitement révisée, du premier volume du livre. Or, si l'on considère comme *terminus post quem* pour l'édition de la troisième version du premier volume l'année de la rentrée de Choiseul-Gouffier en France (1802), on doit sans doute considérer comme *terminus ante quem* le moment de l'édition du deuxième volume de son *Voyage* (1809), étant, entre autres, donné que Brunet avait remarqué l'existence des trois versions différentes déjà dans la première édition de son *Manuel du libraire*.

L'édition de la troisième version soulève pourtant une dernière question: pourquoi l'auteur n'a-t-il pas préféré y reprendre l'argumentation de la première version? Aujourd'hui, on sait qu'il avait conservé ses sentiments philhellènes et qu'il était durant les dernières années de sa vie en contact avec des érudits et des étudiants grecs de Paris qui avaient formé la "Société Hellénique à Paris [εν Παρισίοις Ελληνική Εταιρεία]", plus connue comme l'"Hôtel Hellénophone [Ελληνόγλωσσον Ξενοδοχείον]" et ayant comme but "le prosélytisme de la jeunesse grecque pour la liberté de la patrie".⁴⁸ En effet, selon ses propres dires dans le second volume de son ouvrage, qui renvoient directement aux positions qu'il exprimait dans la première version du premier volume:

[...] les Grecs attendent un vengeur; il [...] prouveroit que les talens n'ont pas entièrement déserté leur terre natale; [...] C'est un spectacle digne des regards de Dieu même, dit Sénèque, que l'homme courageux aux prises avec l'infortune: ici, c'est une nation entière qui, par une suite constante d'efforts, résiste aux maux de tout genre, échappe à l'ignorance vers laquelle un fanatisme barbare la rejette sans cesse, perd sa liberté, mais sans cesser de la regretter; et qui, privée de ses droits, n'abdique pas du moins celui qui sauve de l'avilissement, [...] le droit imprescriptible de haïr ses oppresseurs. [...]

La politique européenne a corrompu les Musulmans [= l'Empire ottoman] sans les éclairer; et les liens qui unissent tant de nations divisées de mœurs, d'opinions et de langage, déjà depuis long-temps cèdent, et se déchirent de toutes parts. Tant qu'il existera un fantôme de souverain, il sera un signal de ralliement; et presque tous les pachas se feront un devoir d'envoyer quelques secours contre l'ennemi commun [...]; mais l'extinction de la famille ottomane les restreindroit au seul intérêt de leur conservation [...]. L'empire turc [...] se trouveroit ainsi partagé par la seule loi de la nécessité [...]. De nouvelles dynasties régneraient sur les contrées [...] et tandis que les [Grandes] puissances appelées par leurs forces à donner la loi au monde se disputeroient, peut-être trop long-temps, la superbe Bysance [= Constantinople], ou la fertile Égypte, les îles de Crète, de Rhodes, ou de Chypre, pourquoi les Grecs, au milieu de ces sanglans débats, n'obtiendroient-ils pas la liberté [...]? C'est un rêve consolant que l'espoir de voir Athènes renaître de ses ruines.⁴⁹

⁴⁸ Voir Y. Kokkonas, *Ο πολίτης Πέτρος Σκυλίτζης Ομηρίδης, 1784-1872. Μελέτη της συμμετοχής ενός ελάσσονος σε γεγονότα μελίζονος σημασίας* [Le citoyen Petros Skylitzis Omiridis (1784-1872). Étude sur la participation d'un personnage mineur à des événements d'importance majeure], Athènes: EMNE-Mnimon, 2003, pp. 62-65 et 72-73.

⁴⁹ Comte de Choiseul-Gouffier, *Voyage pittoresque de la Grèce*, Vol. II, 1^{re} partie, Paris:

Pourquoi donc n'a-t-il pas rejeté les positions que lui avait dictées la perspective de devenir Ambassadeur de France à Constantinople? Est-ce que parce qu'il ne voulait pas se contredire explicitement pour une deuxième fois? Est-ce que parce qu'il continuait à parler en Ambassadeur de France à Constantinople, donc avec toute la circonspection qu'exigeait une telle fonction? Est-ce que parce qu'il ne se sentait en état de critiquer ouvertement la diplomatie européenne face à la Question d'Orient, et cela à une époque où il se trouvait loin des différents centres de décision, où tout simplement parce qu'il considérait que les circonstances n'étaient encore pas favorables pour les Grecs qui auraient aimé faire avancer la cause de la "liberté de la patrie"? Je pense que la recherche historique a beaucoup de choses à apporter encore sur ce sujet, et que ce deuxième "mystère" est sans doute encore plus intéressant que celui que je me suis proposé d'examiner ici dans ses lignes principales.

Institut de Recherches Néohelléniques / FNRS

s.n., 1809, pp. 74 et 164. Je suis reconnaissant à Yannis Kokkonas pour m'avoir signalé ces passages.